

# GUIDE SIMPLIFIE DU JOUEUR SUR REALBRIDGE

*Il n'y a pas d'application Realbridge à télécharger, tout se passe sur le site de la Fédération Française de Bridge.*

## ➤ Allez sur votre « Espace licencié » de la FFB

Sur la page d'accueil, en plein milieu, cliquez sur le rectangle bleu :

### INSCRIPTIONS TOURNOIS CLUB

## ➤ S'ouvre alors la fenêtre sur laquelle apparaissent 3 chapitres

- **Inscriptions tournois** : le solde de votre crédit est affiché.

Pour créditer votre compte cliquez sur le rectangle, toujours bleu, « **Détails et alimentation de mon compte** ».

Vous pouvez choisir le montant de votre crédit. Nous aurons pour le moment que des tournois à 3€, prenez un montant multiple de 3€.

Vous serez alors dirigé vers le site de paiement

- **Rechercher les tournois d'un club**

Vous pouvez rechercher les tournois mis en place par les clubs

- **Cercle Paul Bert Bridge,**

Les tournois créés par le club, dans lequel vous êtes licenciés, s'affichent automatiquement.

Pour les membres non licenciés au CPB Bridge il doivent passer par « Rechercher les tournois d'un club ».

Pour vous inscrire à un tournoi cliquez sur le rectangle bleu INSCRIPTIONS, situé en bout de ligne du tournoi qui vous intéresse.

## ➤ Apparaît alors la fenêtre d'inscription

Vos coordonnées apparaissent en léger grisé dans cette fenêtre.

Vous n'avez plus qu'à entrer votre partenaire, soit par son numéro de licence soit avec ses nom et prénom, apparaîtront tous les licenciés ayant les mêmes nom et prénom, choisissez le bon.

Si vous ne cochez pas la case « **je souhaite régler les droits d'engagement de toute l'équipe** », votre partenaire sera débité du montant de l'inscription, il faudra bien évidemment que son compte soit alimenté d'un crédit suffisant.

Votre inscription est terminée. Vous allez recevoir un message de confirmation avec un lien vous permettant de rejoindre le tournoi le jour où il a lieu.

### Rejoindre le tournoi :

Vous vous connectez 10mn avant le début du tournoi.

Vous pouvez alors rejoindre le tournoi soit :

- par le lien que vous avez reçu
- depuis la page d'accueil de votre espace licencié.